

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL224

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 81, après la deuxième occurrence du mot : « mentionnée », substituer au mot : « à », les mots : « au I de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.